



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU FINISTÈRE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Quimper, le 15 juillet 2019

Fête de l'Aïd-El-Kébir

La célébration de la fête musulmane de l'Aïd-El-Kébir aura lieu cette année, autour du samedi 10 août 2019.

La préfecture rappelle que tous les abattages rituels s'effectuent obligatoirement et exclusivement en abattoirs, par des sacrificateurs habilités, bénéficiant d'un agrément sanitaire européen, et d'une inspection vétérinaire permettant de garantir la salubrité des denrées remises au consommateur.

Cette année, deux abattoirs sont en mesure d'effectuer les abattages rituels :

- l'abattoir du Faou assurera l'abattage de la totalité des ovins sur le département.
- l'abattoir de QUIMPER SOCABAQ assurera exclusivement l'abattage rituel des bovins. Aucun ovin ne devra être introduit dans cet abattoir.

L'association culturelle des musulmans de Quimper, l'association culturelle turque de Quimper, et la communauté musulmane de Brest se tiennent à la disposition des pratiquants musulmans pour assurer la meilleure organisation de la fête (Tél. ACM Quimper: 06.98.78.70.32, ACT Quimper : 06.23.50.54.08, CMB Brest : 06.59.02.01.21).

Afin de permettre un déroulement des abattages dans des conditions de sécurité et de planification optimales, il est signalé aux fidèles que les demandes d'abattage devront être centralisées par les communautés religieuses avec lesquelles il conviendra de prendre contact dès à présent.

Les demandes d'abattage individuelles non anticipées ne seront pas admises et l'introduction d'animaux dans les abattoirs par des particuliers lors de cette fête sera refusée.

Enfin, il est rappelé que les téléphones portables sont interdits dans l'enceinte des abattoirs.

Contact presse

Bureau de la communication interministérielle : pref-communication@finistere.gouv.fr

Sébastien CHEVRIER 02 98 76 29 51 / Corinne BERNARD 02 98 76 29 66

www.finistere.gouv.fr



@Prefet29



Préfet du Finistère